



FORMATION DIPLÔMANTE DE NIVEAU 4
BREVET PROFESSIONNEL



RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Formation par
Apprentissage & Formation Continue

OBJECTIFS

Concrétiser un projet professionnel d'installation (en qualité de responsable d'entreprise agricole).
Acquérir la capacité professionnelle prévue par les textes afin d'obtenir des aides à l'installation.
Apprendre à piloter et à gérer une entreprise agricole respectueuse de l'environnement.

MÉTIERS

- Chef d'exploitation agricole
- Salarié(e) hautement qualifié(e) agricole
- Chef d'équipe

POURSUIITE D'ÉTUDES

- CS AB
- BTSA APV

Taux réussite 2020 : 90%

Taux d'insertion 2020 : 80%

Taux de satisfaction des apprenants 2020 : 69%

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Renseignements et inscription

Référent administratif

05 63 04 20 83

cfppa.moissac@educagri.fr

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Le CFPPA de Tarn et Garonne bénéficie pour certaines de ses actions, de financements émanant du conseil Régional Occitanie.

Se former en
Agriculture



Individualisation
du parcours
possible

Partenariats
sur le territoire

Aucun frais
pédagogique

Ateliers
Pédagogiques

Présentiel pour
arboriculture &
maraîchage
FOAD pour autres
productions



	Apprentissage	Formation Continue
Lieu de formation	Site de Moissac Chemin de Montescot 82200 Moissac	
Modalités de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> Entretien de motivation avec le centre de formation 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir un dossier de financement accepté (nous contacter pour connaître les financements possibles) : Places région, CPF, CPF de Transition, OPCO... Entretien de motivation avec le centre de formation
Durée et rythme de la formation	Formation sur 2 ans : Janvier 2022 à Décembre 2024 <ul style="list-style-type: none"> 1 200 heures en centre de formation 34 semaines 1 890 heures de formation pratique en entreprise 54 semaines en entreprise + 10 semaines de congés payés 	Formation sur 9 mois : Janvier 2022 à Décembre 2022 <ul style="list-style-type: none"> 1 200 heures en centre de formation 34 semaines 350 heures de formation pratique en entreprise 10 semaines de stage
Modalités d'évaluation et Obtention du diplôme	<ul style="list-style-type: none"> Validation de l'ensemble des 5 blocs de compétences obligatoires et 2 au choix pour obtenir le diplôme. Possibilité de rattrapage pour chaque bloc de compétences en cas d'échec au 1er passage. Evaluation orale et/ou pratique avec un jury de formateurs par bloc de compétences. Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétence. 	
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Avoir entre 16 et 29 ans (pas de limite d'âge pour les personnes reconnue en situation de handicap) Avoir un diplôme de niveau 3 min inscrit au titre RNCP (CAP, BEP...) 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir 18 ans min Avoir un diplôme de niveau 3 min, inscrit au titre RNCP (CAP, BEAP...) Justifier d'un an d'expérience en lien avec le métier ou trois ans d'expérience

Apprentissage	Formation continue
C1 - Se situer en tant que professionnel (obligatoire)	
Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant	60h
Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leur fondement et leur organisation	32h
C2- Piloter le système de production (obligatoire)	
Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités des événements	32h
Gérer le travail	98h
C3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (obligatoire)	
Combiner les différentes activités liées aux productions	236h
Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions	302h
C4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise (obligatoire)	
Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers	90h
Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique	39h
C5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise (obligatoire)	
Commercialiser un produit ou un service	106h
Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif	30h
1 UCARE au choix	
UCARE Transformation des produits végétaux Issus de l'exploitation en respectant les normes de sécurité, d'hygiène et d'environnement	105h
UCARE Créer, mener et gérer une entreprise aquacole/hydroponique et/ou aquaponie	105h
1 UCARE au choix	
UCARE Découvrir et raisonner les possibilités de diversifications végétales	70h
UCARE Réparer et entretenir son matériel et/ou ses bâtiments	70h
2 UCARES proposées si pas de C3- Arbo/Maraichage suivies	
UCARE Conduire un atelier de Production arboricole	70h
UCARE Conduire un atelier maraîcher	70h